



Renforcement des capacités commerciales des petits crevetticulteurs

Ce projet visait principalement à aider les petits producteurs de crevettes du Bangladesh à mieux respecter les mesures SPS internationales afin d'améliorer leur accès aux marchés. Il s'agissait de renforcer les notions de bonnes pratiques aquacoles et de meilleures pratiques de gestion dans l'aquaculture crevette, et de mettre en place une gestion par groupement afin de parvenir à une agriculture responsable et durable.

Regardez une vidéo sur le projet [ici](#). Les résultats du projet peuvent être consultés [ici](#).

STDF/PG/321

Status

Completed

Start Date

01/04/2012

End Date

30/06/2016

Project Value (US\$)

\$823,800

STDF Contribution (US\$)

\$637,000

Beneficiaries

Bangladesh

Implementing Entities

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

Partners

Bangladesh Shrimp and Fish Foundation (BSFF)

Department of Fisheries (DOF) in Bangladesh

WorldFish (WF)

Background

Il est largement admis que l'aquaculture contribue dans une large mesure à la réalisation des objectifs de développement

durables définies par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'ODD 2 (Faim "zéro"), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), l'ODD 12 (Consommation et production responsables) et l'ODD 14 (Vie aquatique). Les produits de l'aquaculture sont devenus le produit alimentaire de base le plus exporté par les pays en développement. Étant donné que le commerce mondial de ces produits augmente, des normes internationales ont été établies afin de protéger la santé des consommateurs et l'environnement. Pour pouvoir accéder aux marchés d'exportation et conserver une place sur ces marchés, les producteurs doivent mettre en œuvre des contrôles et des pratiques appropriés afin de garantir la conformité de leurs produits aux normes internationales pertinentes.

Au Bangladesh, beaucoup de crevettes destinées à l'exportation provenaient de petites exploitations mal organisées, mal informées et vulnérables. Individuellement, ces exploitations disposaient de capacités très limitées pour mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de biosécurité et les meilleures pratiques de gestion afin de protéger leurs systèmes de production des agents pathogènes/maladies. Cette situation les a obligées à trouver des solutions rapides, consistant principalement en des traitements thérapeutiques et antimicrobiens: des résidus de substances antimicrobiennes et d'autres substances interdites s'accumulaient dans les crevettes, qui risquaient donc d'être refusées aux frontières des pays importateurs, avec pour conséquence une perte de recettes. Ce problème était aggravé par l'existence de chaînes de production longues, non créatrices de valeur ajoutée et visées par des allégations de falsification. Le projet a permis de traiter le problème à la base, d'étudier les causes de l'apparition de maladies dans l'élevage de crevettes, d'appliquer les meilleures pratiques de gestion pour éviter autant que possible ces incidents et donc de réduire l'utilisation d'agents antimicrobiens et d'autres agents thérapeutiques dans l'élevage de crevettes destinées au commerce international. Les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays de la région qui ont mis en place une agriculture par groupement et de meilleures pratiques de gestion/bonnes pratiques aquacoles ont été adaptés à la situation au Bangladesh.

Results

Plan de mise en œuvre et analyse détaillée de la chaîne de valeur

Le rapport relatif au projet a présenté une analyse de la chaîne de valeur dans le secteur concerné ainsi que des recommandations. Cette analyse portait sur les détaillants et les acheteurs de crevettes issues de petites exploitations et traitait des risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux, l'environnement et la société. Des séances de formation ont également été organisées à l'intention des superviseurs sur le terrain et des fonctionnaires gouvernementaux.

Création de groupements déclarés de petits producteurs de crevettes

Les producteurs, dont de nombreuses femmes, étaient répartis en 40 groupements de 25 producteurs disposant d'une exploitation de 0,54 hectare en moyenne. Cela a permis de créer des économies d'échelle. En travaillant ensemble, les producteurs ont accru leur pouvoir de négociation et ont pu acheter des aliments pour animaux directement auprès des fabricants, réduisant ainsi leur dépendance vis à vis des intermédiaires. Ils ont mis en place des réseaux d'appui locaux dotés des connaissances, des compétences et des moyens nécessaires pour améliorer la sécurité et la qualité de la production de crevettes, et pour approvisionner régulièrement les entreprises de transformation.

Élaboration et mise en œuvre de meilleures pratiques de gestion/bonnes pratiques aquacoles dans l'élevage de crevettes

La FAO et ses partenaires d'exécution (Département de la pêche, WorldFish et Bangladesh Shrimp and Fish Foundation) ont mobilisé 1 000 petits producteurs de crevettes et les ont aidés à adopter les meilleures pratiques de gestion et les bonnes pratiques aquacoles, éléments essentiels de la réduction des risques de maladies et de pratiques répréhensibles, en complément des Directives techniques de la FAO relatives à la certification en aquaculture, du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable et du Code de conduite du Bangladesh pour une aquaculture responsable. Cette initiative a aussi facilité la production de crevettes conformes aux normes nationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de santé animale (Codex et OIE), ainsi qu'à d'autres normes de certification des produits de l'aquaculture, y compris celles d'organismes privés.

Élaboration et mise en place d'un système de traçabilité

Un système de traçabilité de base a été mis en place au niveau des exploitations suivant la chaîne de valeur des crevettes. Chaque éleveur des groupements du STDF a été enregistré et a reçu un numéro d'identification individuel. Une base de données contenant les principaux renseignements agricoles sur tous les producteurs des groupements a été créée. Des cartes d'identité ont été délivrées et des registres préparés, puis distribués à chaque membre des groupements, et sont désormais utilisés. Ce sont des conditions indispensables à l'élaboration et à la mise en place d'un système de traçabilité électronique facilitant l'accès aux marchés internationaux. Un plan d'évaluation et de suivi du respect des règles a été élaboré: il prévoit des contrôles réguliers des résidus d'antibiotiques, de pesticides et de métaux lourds présents dans les crevettes ainsi que les

mesures à prendre le cas échéant. Toutes ces initiatives renforceront la capacité des acteurs de la chaîne de valeur d'obtenir une certification par des organismes tiers, garantissant ainsi des prix plus élevés pour les producteurs et de meilleures conditions de sécurité sanitaire et phytosanitaire pour les consommateurs.

Accroissement des revenus et du rendement

Les revenus totaux générés par les bassins d'élevage de crevettes ont augmenté de plus de 70% en 2015 par rapport au niveau de référence de 2013. Les données de 2016 devraient montrer des revenus plus importants encore. Le rendement a également augmenté de 60% à 70% grâce au transfert de connaissances, avec l'introduction des méthodes suivantes: élevage en bassin des larves de crevettes testées, mise en place d'un système d'écloserie, réduction du nombre de fois où les bassins doivent être réapprovisionnés en larves et les crevettes pêchées, et augmentation de la profondeur des bassins.

Diffusion des résultats et des enseignements tirés du projet

Les résultats et les enseignements tirés du projet ont été diffusés aux niveaux national et régional par le biais de documents imprimés, de systèmes d'information virtuels, d'une stratégie nationale de développement et d'ateliers auxquels ont assisté les acteurs clés.

Recommandations

La méthode des groupements utilisée dans le cadre de ce projet devrait être envisagée pour d'autres projets du Département de la pêche, qui sont menés actuellement ou en préparation. La certification collective et les systèmes de contrôle interne qui y sont associés permettent aux groupements d'avoir accès à de meilleurs arrangements commerciaux, comme par exemple l'élevage sous contrat ou des chaînes d'approvisionnement de premier plan. La certification collective est un système qui permet aux petits producteurs de respecter un programme de certification en tant qu'entité unique, et qui est couramment utilisée de par le monde pour la certification de l'agriculture biologique. Il existe de plus en plus de systèmes de ce type pour les produits de l'aquaculture. Au Bangladesh, la commercialisation de crevettes biologiques par WAB Trading International est un exemple réussi de certification collective.

Il est possible de mettre en place un système de contrôle interne de manière durable, à condition que les groupements de producteurs soient bien organisés et se fixent des objectifs communs, et que la relation entre le groupement et l'organisme de certification (ou l'acheteur) soit transparente. C'est pourquoi il est recommandé de rechercher des fonds et d'organiser des formations à cette fin.